**Recensement des AMI/ AAP intéressant le secteur des « agri-technologies »**

(par ordre chronologique des dates de clôture de dépôt des candidatures ou de levées successives)

230210- Bonjour. Avis aux IAA du Grand Est ! Depuis ce mois-ci, il est procédé régulièrement au recensement des « avis à manifestation d’intérêt » (AMI) ou « appels à projets » (AAP) intéressant les entreprises du secteur des agri-technologies à l’attention notamment du secteur des « agri-tech » du Grand Est. Aussi, ci-après, veuillez trouver pour la seconde fois un recensement affiné des AMI et AAP, recensés et classés par mois de levées et/ou date limite ultime de dépôt de candidatures. Une diffusion est opérée simultanément via LinkedIn, en plusieurs posts successifs pour parer à la capacité limitée des posts. En espérant que cette centralisation des appels à projets de l’Etat, de la Région Grand Est, de l’Union européenne, de la DRAAF,.. vous soit utile, en attendant les heureux lauréats d’un de ces AAP !

Rappelons d’abord l’AAP commun Etat / Région « France 2030 régionalisé en Grand Est » qui se décompose en 4 axes :

«**Les projets d’innovation** » - Aide de 75 k€ à 500 k€ (Sub et/ou AR). Objectif : accélérer l’émergence d’entreprises leaders dans leur domaine. Soutien de projets individuels d’innovation ambitieux, portés par des PME et ETI du Grand Est, en particulier dans les défis et moteurs du changement du Business Act (transition écologique, transformation numérique, Industrie 5.0 et santé). Opérateur : Bpifrance.

+ d’info ? <http://innovationavenir.grandest.fr/Projets-d-AVENIR-Innovation>

«Les **projets de filières** » - Aides : 200 k€ à 5 M€ (Sub et/ou AR). Objectif : renforcer la compétitivité des filières stratégiques par recours à des moyens de production ou des infrastructures de recherche partagés et visant l’intégration renforcée d’un collectif d’acteurs économiques régionaux au sein d’une chaîne de valeurs à fort potentiel. Opérateur : Bpifrance

+ d’info ? <http://innovationavenir.grandest.fr/Projets-d-AVENIR-Filieres>

«Les projets **collaboratifs i-Démo** régionalisé » - Aide : 500 k€ à 2 M€ (dont crédits FEDER/UE). Objectif : soutenir des projets collaboratifs de recherche et de développement conduits par un consortium de partenaires industriels - dont une PME ou une ETI - et des partenaires de recherche. Opérateur : Bpifrance.

+ d’info ? <http://innovationavenir.grandest.fr/Projetsd-AVENIR-I-DEMO>

«Les projets d’**ingénierie de formation professionnelle** » - Aide (Sub.) : 200 k€ à 2 M€. Objectif : soutenir les entreprises dans l’anticipation des mutations économiques et organisationnelles grâce au développement de compétences vers les nouveaux métiers et à des solutions novatrices. Opérateur : la Banque des Territoires/Groupe Caisse des dépôts et consignations.

+ d’info ? <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-france-2030-regionalise-grand-est> **(**Attention: nouveau lien depuis le 01/01/23)

Vous pouvez retrouver les 3 axes « innovation /technologies » sur <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/grand-est-programme-dinvestissements-davenir/> et l’axe « Ingénierie de formation professionnelle » sur <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-france-2030-regionalise-grand-est>

**Vous souhaitez candidater ?** **Contacter l’opérateur mentionné ci-avant,** ou l’agence régionale d’innovation et de prospection internationale [Grand E-nov+](https://www.grandenov.plus/) : <https://www.grandenov.plus/transformation-numerique/>

**Si vous êtes intéressés par une présentation personnalisée, n’hésitez pas à solliciter une rencontre. Possibilité de déplacement sur site au besoin.**

Appels à projet qui se cloront en février 2023 **(*sur LinkedIn* : 1/ 1 posts)**

**Appel à projets - Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés (SCB) -** Cet appel à projets vise à faire émerger des solutions de production de gros-œuvre et de second œuvre dans le bâtiment, ainsi que des solutions de préfabrication/assemblage d’éléments constructifs en bois, ou autres matériaux biosourcés. **- 1ère clôture : 15/02/2023** <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220531/appel-a-projets-industrialisation-produits-systemes-constructifs-bois?cible=79>

**URGENT ! Biomasse Chaleur pour l’Industrie du Bois (BCIB) -** Cet appel à projets est réservé aux projets biomasse supérieurs à 4 000 MWh/an pour chauffer des industries du bois manufacturières. Il vise la production de chaleur renouvelable à partir de coproduits de l’industrie du bois pour répondre aux besoins de séchage. L’Appel à projets BCIB s’adresse aux industries du bois au sens de la nomenclature INSEE section C divisions 16 et 31. Les industries de granulation et de bois de chauffage qui ne sont pas associées à une activité de transformation du bois d’œuvre ne sont pas éligibles à cet appel à projets. **- Jusqu'au 27/02/2023 - 15:00** - Heure de Paris<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220216/biomasse-chaleur-lindustrie-bois-bcib>

Appels à projet qui se cloront en mars 2023 (sur LinkedIn : 1/1 posts)

**URGENT ! Exploitation forestière et sylviculture performantes - Volet 2 - Investissements matériels et immatériels -** Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) apporte un soutien aux entreprises réalisant des travaux forestiers pour investir dans des équipements performants et respectueux des sols, limitant la pénibilité et les risques d’accidents. - Volet 1 : structurer le maillon de l’exploitation forestière en accompagnant des démarches collectives innovantes.

Pour postuler au volet 1 de l'AMI ESPR, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220725/exploitation-forestiere-sylviculture-performantes-resilientes-volet-1>

Volet 2 : accompagner la modernisation des entreprises en soutenant leurs investissements dans des équipements performants d’un point de vue économique, social et environnemental. <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220719/exploitation-forestiere-sylviculture-performantes-volet-2>

**Jusqu'au 08/03/2023 - 12:00 - Heure de Paris**

Appels à projet qui se cloront en mai 2023 **(*sur LinkedIn* : 1 / 1 posts)**

Appel à projets **- Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés (SCB**) - Cet appel à projets vise à faire émerger des solutions de production de gros-œuvre et de second œuvre dans le bâtiment, ainsi que des solutions de préfabrication/assemblage d’éléments constructifs en bois, ou autres matériaux biosourcés. - **2ème clôture : 15/05/2023** - <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220531/appel-a-projets-industrialisation-produits-systemes-constructifs-bois?cible=79>

Appels à projet qui se cloront en juin 2023 **(*sur LinkedIn* : 1/ 1 posts)**

**L’appel à projets « Innover pour réussir les transitions agroécologique et alimentaire »** vise les projets de recherche, développement et innovation liés à l’une des deux ou aux deux thématiques suivantes : Innover pour réussir la transition agroécologique et Besoins alimentaires de demain. Ces thématiques correspondent aux deux appels à projets éponymes clos en juin 2022. Projets attendus : projets individuels portés par des start-ups, des PME, des ETI ou, exceptionnellement, des grandes entreprises sur une durée maximum indicative de 48 mois. Ils présentent une assiette de dépenses totales d’un montant supérieur à 500 k€. Ils sont destinés à valider des preuves de concept, lever des verrous technologiques, développer des prototypes ou accélérer le passage du laboratoire à l'échelle industrielle (« scale-up »). Dans une logique de maturation, ils ont pour objet de démontrer l’efficience technique et environnementale de la solution développée et de construire ou confirmer les éléments du plan d’affaires associé. **Jusqu’au 13 juin 2023** - <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-innover-pour-reussir-les-transitions-agroecologique-et-alimentaire>

Candidatez à la **4e promotion de l’Accélérateur Agroalimentaire -** L’Accélérateur Agroalimentaire est un programme d’accompagnement pour les dirigeants de PME et ETI du secteur qui souhaitent prendre de la hauteur sur leur stratégie et adapter leur entreprise aux enjeux actuels et futurs – À qui s’adresse ce programme d’accompagnement ? > « Vous dirigez une PME, une coopérative ou une ETI de la filière Agroalimentaire (1ère et 2ème transformation). Votre entreprise répond aux conditions suivantes :

un chiffre d’affaires supérieur à 2 M€ ou une levée de fonds de plus de 2 M€ sur les deux dernières années\* Plus de 10 collaborateurs

Au moins 3 ans d’existence ? > **Jusqu’au 25 juin 2023** - <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/candidatez-a-la-4e-promotion-de-laccelerateur-agroalimentaire>

Appels à projet qui se cloront en septembre 2023 **(*sur LinkedIn* : 1/ 1 posts)**

**Appel à manifestations d’intérêt : « Equipements pour la troisième révolution agricole »-** Cet AMI est ouvert à toute entreprise qui conçoit ou fabrique un équipement ou une solution technique ou technologique innovante en agriculture, déjà disponible sur le marché français. Les biens proposés en réponse à cet AMI devront répondre au moins à l’un des 3 objectifs thématiques suivants pour la 1re relève : optimisation de la gestion de la ressource en eau, et préservation des sols, de l’eau et de l’air ; adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents ; énergie : réduction de la consommation énergétique, production d’énergie renouvelable. - **Jusqu’au 15 septembre 2023** <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-manifestations-dinteret-equipements-pour-la-troisieme-revolution-agricole>

**Appel à projets: « Financement des préséries d’innovations technologiques liées aux équipements agricoles »**

Le présent appel à projets vise le financement de préséries industrielles de machines fixes ou mobiles et d’équipements agricoles intégrant les technologies numériques, permettant d’adapter les prototypes à des conditions climatiques, des systèmes de culture ou d’élevage et des itinéraires techniques variés**. Jusqu’au 26 septembre 2023** - <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-financement-des-preseries-dinnovations-technologiques-liees-aux-equipements-agricoles>

Appels à projet qui se cloront en janvier 2024 **(*sur LinkedIn* : 1 / 1 posts)**

**L’appel à manifestation d’intérêt : « Intrants Dépendance russe, biélorusse ou ukrainienne »** vise à soutenir les projets qui permettent de réduire la dépendance de l’industrie française et autres secteurs productifs aux importations d’intrants, i.e. de matières premières, consommables ou produits chimiques en provenance de Russie, de Biélorussie ou d’Ukraine ou, plus largement, d’approvisionnements auprès de fournisseurs russes, biélorusses ou ukrainiens menacés ou interrompus. **Jusqu’au 30 janvier 2024** - <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-manifestation-dinteret-intrants-dependance-russe-bielorusse-ou-ukrainienne>

Avis sur les appels à projets du secteur agroalimentaire **sans date limite précisée (*sur LinkedIn : 1/1 posts*)**

**PLAN RÉGIONAL FERME DU FUTUR** - Ce plan régional a pour objectif de permettre à 200 exploitations par an, d’améliorer leur performance et leur compétitivité, grâce à un diagnostic de performance. Bénéficiaires : toutes les exploitations agricoles implantées dans le Grand Est, quel que soit leur taille ou la nature de leurs productions, justifiant d’une situation financière saine sur les trois derniers exercices fiscaux et n’étant pas en procédure collective ou judiciaire. Nature de l’aide : le diagnostic est intégralement financé par la Région Grand Est, dans le cadre d’un marché public contracté par la collectivité ; à ce titre, il constitue une aide individualisée sous la forme d’une prestation. L’aide est valorisée au prix du marché acquitté par la Région <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/plan-regional-ferme-du-futur/>

Sur <https://www.gouvernement.fr/france-2030/appels-a-candidatures>, vous trouverez l’ensemble des AMI/AAP avec un filtre par thématique ! A user et abuser donc… **Candidatez bien !** **Rapprochez-vous des opérateurs compétents en cas de doute.**

Pour mémoire et plus largement (secteur agroalimentaire), AAP ciblés par la DRAAF Grand Est sur [**https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/appels-a-projets-r22.html**](https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/appels-a-projets-r22.html)